

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'OISE

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Exprimés 15

Pour : 14

Blanc : 0

Date de la convocation

12 février 2024

Objet de la délibération :

Election du maire

Délibération numéro 06/24

**DELIBERATION DU
DE LE PLESSIER SUR SAINT JUST****Séance du 22 février 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-deux février à 20h15, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de le Plessier sur Saint Just

Présents : Mesdames Caron Cindy, Decuignière Elisabeth, Fournier Amélia, Guilbert Stéphanie, Lahiani Clara, Lefèvre Isabelle, Lefèvre Maryse, Pfeiffer Odile, Messieurs Baudin Joel, Blondeau Cédric, Bodere Cyril, Gamain Serge, Herbet Nicolas, Le Louarn Christian et Zielinski Christian

Secrétaire de séance : Madame Pfeiffer Odile

06/2024 : ELECTION DU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il vous est proposé de désigner Odile Pfeiffer pour assurer ces fonctions. S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du maire. Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 14

Ont obtenu :

- M. LEFEVRE MARYSE. QUATORZE VOIX

- M LEFEVRE MARYSE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

M. Maryse LEFEVRE

